

Curriculum de la filière de formation postgrade

« Coursus de qualification complémentaire en psychologie d'urgence »

délivrée par

la Formation des Associations Romandes et tessinoises des Psychologues (FARP)

Version du 12 décembre 2022

Reconnu par la FSP

1. Introduction

Ce document comprend une description de la formation postgrade « Coursus de qualification complémentaire en psychologie d'urgence », la mission, les méthodes didactiques et les aspects organisationnels, ainsi que le programme du domaine « connaissances et savoir-faire ».

D'autres informations importantes sur la filière de formation postgrade sont contenues dans le Règlement d'études du Coursus de qualification complémentaire en psychologie d'urgence. Tous les documents sont publiés sur les sites Internet de la FARP (www.farp.ch/cursus/psy-durgence) et de la Fédération suisse des psychologues (FSP) (<https://www.psychologie.ch/fr/cursus-de-qualification-complementaire-en-psychologie-durgence-de-la-farp>).

Contact pour les demandes d'informations complémentaires sur la formation postgrade : FARP, Ch. de Mornex 3, 1003 Lausanne – 021 323 12 14 – responsable@farp.ch

2. Mission

Introduction

Les conséquences émotionnelles des catastrophes naturelles, humaines et technologiques, font l'objet d'un vif intérêt de la part de l'opinion publique et des professionnel·le·s. On prend désormais pour acquis en Occident qu'une cellule psychologique d'urgence doit être mise sur pied dès lors qu'un événement particulièrement grave se produit. Cependant, cette opinion, qui est généralement considérée comme une évolution positive, ne constitue pas une garantie quant à la qualité de l'aide qui est fournie. Les critiques formulées à l'égard de cette pratique témoignent du débat qui existe à son sujet et exigent de la part des psychologues qu'ils-elles délimitent et harmonisent leurs pratiques.

Cette formation aborde de manière approfondie, d'un point de vue tant pratique que philosophique, la complexité du travail des psychologues qui oeuvrent dans ce domaine. Dans ce but, elle offre des clarifications et des balises susceptibles d'aider les professionnel·le·s à s'orienter dans leur pratique. Elle propose également une dimension réflexive indispensable pour des professionnel·le·s aussi exposé·e·s que les psychologues de l'urgence.

Par ce cursus, la FARP assume la conception et la mise en oeuvre d'une formation postgrade destinée aux psychologues francophones.

Cette formation, fondée sur des principes pragmatiques et scientifiques, poursuit les objectifs principaux suivants :

- dispenser une formation de qualité qui tient compte de l'évolution des pratiques en psychologie d'urgence ;
- décliner les principes d'intervention élaborés au niveau national aux spécificités des structures romandes ;
- s'inscrire dans une terminologie interdisciplinaire et adaptée au langage des forces d'intervention et de secours ;
- élaborer une philosophie d'intervention commune à tous les cantons romands ;
- permettre aux psychologues d'être en mesure d'évaluer leurs ressources ainsi que leurs limites en situation d'intervention.

La formation est composée de plusieurs modules alliant la théorie et l'expérience pratique, une formule qui permet de concevoir des modules couvrant le savoir théorique en matière d'interventions immédiates et post-immédiates et son ancrage dans la pratique. Cette formation permet également d'appliquer sur le terrain les principes philosophiques de la psychologie d'urgence et renforce l'échange sur les connaissances actuelles dans ce domaine et leur application concrète.

Bases scientifiques

Le champ de la psychologie d'urgence comprend l'ensemble des interventions de soutien psychologique préventives, immédiates et post-immédiates, destinées à des personnes ayant vécu des événements potentiellement traumatisants. Son objectif est de faciliter le processus de récupération après un tel vécu, ceci sur différents plans (émotionnel, social, existentiel, etc.). Les professionnel·le·s de la psychologie d'urgence sont ainsi amené·e·s à prendre soin des victimes directes et indirectes en adaptant, selon leurs besoins et spécificités, les différentes techniques d'intervention qu'ils-elles ont acquises.

Il y a quelques années, des études largement médiatisées ont remis en question la validité de certaines techniques d'intervention. Si elles sont critiquées quant à leur méthodologie, elles ont eu le mérite d'amener les professionnel·le·s à se poser des questions fondamentales, notamment éthiques. Depuis lors, la plupart des auteur·e·s s'accordent sur l'intérêt d'une intervention immédiate auprès des personnes impliquées et soulignent l'importance d'adapter les méthodes d'intervention aux spécificités de la situation comme à celles des personnes. Ceci montre que de nombreuses mesures ont été mises en place pour garantir la qualité des prestations et qu'une réflexion a été menée sur la philosophie d'intervention ainsi que sur les standards de formation.

Ce cursus s'inscrit parfaitement dans cet effort et se renouvelle continuellement dans le but d'offrir aux personnes victimes une aide respectueuse et efficace. La FARP garantit un contenu de la formation en accord avec les connaissances actuelles en la matière.

Référence à une philosophie d'intervention

Une philosophie commune constitue la base d'une activité qualifiée dans le domaine de la psychologie d'urgence. La psychologie d'urgence s'inspire donc des principes suivants :

- les interventions psychologiques d'urgence ont une visée préventive ;
- elles sont ponctuelles et s'effectuent dans le mois qui suit l'événement critique ;
- elles sont orientées vers l'utilisation des ressources propres et respectent le rythme des individus concernés ;
- elles sont adaptées aux spécificités de chaque situation ;
- l'approche est sobre : en faire le moins possible tout en effectuant l'indispensable ;
- la psychologie d'urgence est exercée uniquement par des spécialistes en psychologie d'urgence.

Cette philosophie d'intervention doit évoluer en fonction des réflexions théoriques, techniques et éthiques suscitées par les expériences de terrain. Ainsi, le cursus FARP se veut un lieu d'élaboration significatif à ce sujet.

En effet, la FARP considère que ces principes de bases doivent être complétés par un regard critique du·de la professionnel·le sur ses propres choix lorsque confronté·e à des situations aiguës. Ce sont également ces compétences d'auto-critique qu'elle souhaite développer dans le cadre de la formation.

Objectifs de la formation

Les psychologues ayant terminé avec succès la formation sont capables, sur les lieux d'une micro- ou d'une macro-catastrophe :

- d'analyser la situation et d'évaluer les besoins spécifiques des personnes ;
- de déterminer la ou les interventions psychologiques appropriées ;
- de les mener avec souplesse et de s'adapter aux éléments nouveaux ;
- de collaborer avec les autres intervenant·e·s d'urgence.

En phase post-immédiate, ils-elles sont capables de :

- mener des interventions post-immédiates après évaluation de l'indication ;
- prévoir en cas de besoin une articulation avec d'autres professionnel·le·s.

En outre, la formation doit permettre à ces personnes de garder un regard critique sur leur propre travail et de prendre en compte de manière réflexive l'impact de l'événement sur leur propre personne. En particulier, ils-elles sont rendu·e·s attentifs·ves à leurs propres limites comme à celles des techniques qu'ils-elles utilisent.

3. La formation postgrade en bref

Le « Cursus de qualification complémentaire en psychologie d'urgence » est une formation postgrade reconnue par la FSP. Elle s'adresse à des psychologues. L'objectif de la formation postgrade est de doter ses diplômé·e·s des aptitudes professionnelles et relationnelles nécessaires pour exercer l'activité de psychologue qualifié·e en psychologie d'urgence de façon compétente et sous leur propre responsabilité.

La formation postgrade est délivrée par la FARP à Lausanne et dans le Canton de Vaud et dure au minimum 1 an.

La formation postgrade répond aux standards de qualité de la FSP pour la formation postgrade dans le domaine de la psychologie d'urgence (qualification complémentaire) à partir du 9 mai 2023 ainsi qu'aux exigences générales pour la formation postgrade en psychologie selon le règlement sur formation postgrade de la FSP. La FSP a donc reconnu la formation postgrade le 9 mai 2023 au terme d'une procédure de réévaluation complète.

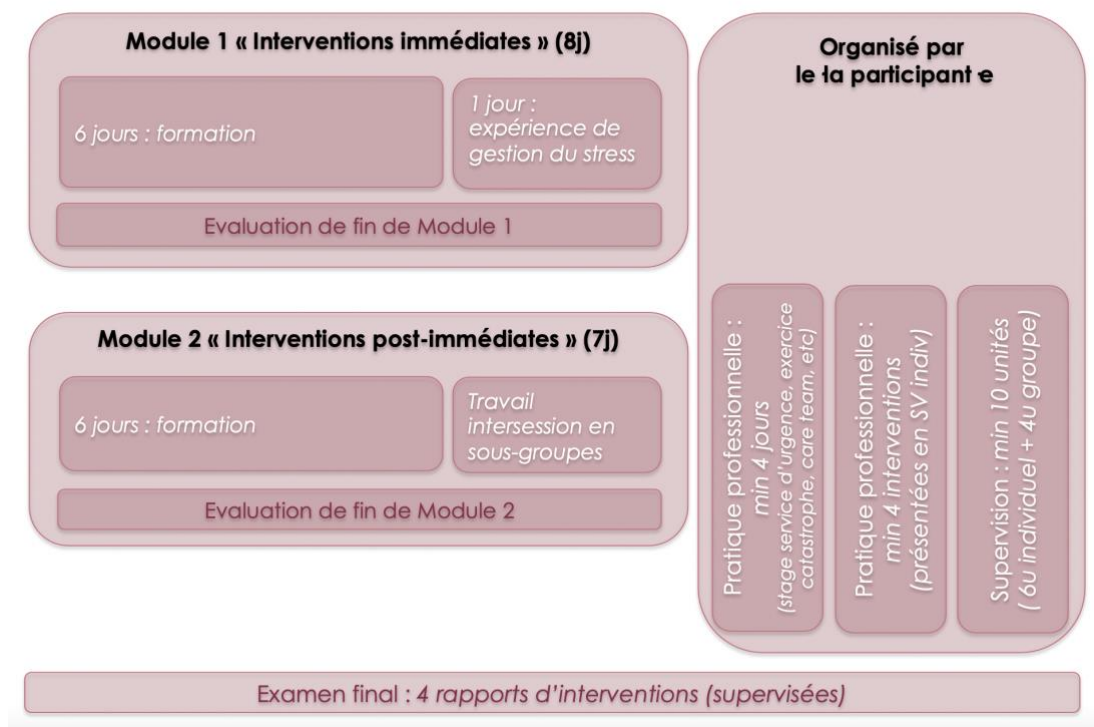
Sur demande, la FSP décerne aux psychologues membres de la FSP et ayant suivi avec succès le programme de formation postgrade le "Certificat de qualification complémentaire en psychologie d'urgence FSP".

Ce cursus correspond également aux exigences fixées par le Réseau National d'Aide Psychologique d'Urgence (RNAPU) pour les « spécialistes justifiant de qualifications complémentaires en aide psychologique d'urgence ».

La formation postgrade comprend au total 230 unités, réparties dans les volets suivants :

Connaissances et savoir-faire	160 unités
Pratique professionnelle	<ul style="list-style-type: none"> - Expérience pratique de 4 jours auprès d'institutions pertinentes en psychologie d'urgence (par exemple police, pompiers,...) dont 2 jours maximum peuvent être remplacés par des exercices de simulation de catastrophe ou l'observation / accompagnement d'un-e psychologue d'urgence FSP lors de ses interventions (selon système de mentorat / encadrement en place). (cette pratique équivaut à 30 unités) - Interventions immédiates et post-immédiates dans le cadre d'une activité de psychologue (d'urgence)
Supervision	10 unités, réparties en 6 unités en séances individuelles et 4 unités de supervision en groupe
Rapports de cas documentés	4 rapports d'interventions supervisées (dont les interventions ont été abordées en supervision individuelle) et structurés conformément aux directives du RNAPU (correspond à 30 unités)

Schéma récapitulatif du cursus FARP en psychologie d'urgence



4. Programme de formation postgrade connaissances et savoir-faire

Module 1 : Introduction à la psychologie d'urgence et formation à l'intervention psychologique immédiate

Contenus de la formation

Introduction à la psychologie d'urgence et psychotraumatologie :

- introduction à la psychologie d'urgence et présentation des structures régionales et nationales existantes ;
- psychotraumatologie : historique, traumatismes simples et complexes, critères diagnostiques (état de stress aigu, état de stress post-traumatique), critères de résilience, facteurs de récupération après un traumatisme, conseils pour l'entourage, mécanismes de défense et victimisation secondaire ;
- revue des différentes phases de l'intervention ;
- présentation de différentes techniques d'intervention immédiates et post-immédiates ;
- exercice permettant d'appréhender la notion de trauma ;
- sensibilisation à l'importance de l'auto-protection.

Trauma, contexte d'intervention et vécu des victimes :

- connaissance du contexte, du cadre inhabituel des interventions en psychologie d'urgence et des modalités de collaboration avec les réseaux de partenaires (régionaux et nationaux) ;
- connaissance des différentes étapes et styles de prise en charge selon le moment et le type d'intervention ;
- présentation de différentes manières de théoriser la question du trauma, notamment un abord psychanalytique et un abord plus cognitivo-comportemental ;
- lecture phénoménologique et philosophique de enjeux du trauma (rapport à la finitude, relation à l'évidence de l'existence,...) ;
- vécu des différentes personnes impliquées dans un événement potentiellement traumatisant (intervenant-e-s, victimes directes, secondaires, ...) : différentes réactions, identification des besoins immédiats pour les victimes (directes et indirectes), et effet de miroir chez les intervenant-e-s d'urgence ;
- proposition d'outils psycho-corporels et exercices pour activer et optimiser les ressources de l'intervenant-e et de la personne impliquée.

L'intervention : aspects réflexifs

- mises en situation d'interventions immédiates in situ ;
- initiation aux aspects concrets et organisationnels de l'intervention pour des événements mineurs et majeurs ;
- abord de différents champs d'intervention : en individuel et en groupe ; importance des diversités culturelles, d'âge (enfants, adolescents) et de groupes particuliers (handicap physique ou psychique, déficit sensoriel,...) ;
- collaboration avec les services d'urgence, compréhension du travail et des procédés utilisés par les équipes d'intervention. Importance de l'intégration à la hiérarchie de ces organisations et du rôle du/de la coordinateur-trice principal-e responsable de la gestion des interventions.

Tout au long des journées, l'accent est mis sur le vécu corporel (sensoriel et émotionnel) de chacun-e. Différents outils sont exercés permettant aux participant-e-s de s'adapter de manière optimale aux situations. En particulier, des techniques d'auto-protection et différents outils psycho-corporels sont abordés pour gérer le stress et utiliser au mieux les ressources à disposition de chacun-e.

Journée extra-muros : Expérience personnelle de gestion du stress

Lors d'une journée extra-muros, par le biais d'exercices et de mises en situation, les participant-e-s prennent conscience de leurs propres réactions au stress. Ils-elles appliquent diverses techniques de relaxation propres ou apprises. Ils-elles se réfèrent aux différents outils d'auto-protection, de réduction du stress abordés et savent les utiliser. La journée exerce également le travail avec des partenaires en sous-groupe, la communication, le respect des limites de l'autre et des siennes, la complémentarité en situation de stress. En outre, ils-elles sont conscient-e-s de leurs ressources et de leurs propres limites ainsi que de leurs motivations à exercer une activité dans le domaine de la psychologie d'urgence et rédigent un rapport à ce sujet.

Éthique et philosophie d'intervention

- acquisition de la capacité à communiquer – par écrit et par oral – sur l'intervention en psychologie d'urgence ;
- compréhension des enjeux liés à la pratique de la psychologie d'urgence que ce soit au niveau éthique, déontologique ou juridique ;
- développement de la posture de psychologue d'urgence face aux différents acteurs du système (hiérarchie, personnes impliquées, partenaires et médias) ;
- définition des motivations et des valeurs fondamentales du travail en psychologie d'urgence ;
- exercices de formulation de questions éthiques en psychologie d'urgence ;
- balises pour l'élaboration d'une charte commune d'intervention.

Évaluation

Journée d'évaluation au travers de mises en situation d'interventions immédiates en psychologie d'urgence et rédaction d'un rapport d'intervention.

Objectifs didactiques	<p>Au terme de ce Module 1, les personnes en formation seront en mesure :</p> <ul style="list-style-type: none">- d'effectuer des interventions en psychologie d'urgence in situ ;- d'appliquer les méthodes d'auto-protection indispensables ;- de définir leur rôle au sein d'une structure d'intervention plus importante, au côté d'autres professionnel-le-s ;- d'élaborer une philosophie d'intervention, permettant d'adapter leur approche selon les circonstances ;- de rédiger des rapports d'intervention (à l'intention des responsables des Careteam). <p>Les participant-e-s seront donc capables d'appliquer leurs connaissances de manière adéquate dans les situations les plus diverses et d'en déduire les premières mesures d'aide ou d'en transmettre les stratégies d'intervention. Ils-elles sauront éviter une deuxième victimisation et connaîtront les conditions nécessaires à mettre en place avant de pouvoir travailler sur les traumatismes.</p>
Formateurs-trices	Laurence de Vargas Oddo, Thérèse Cuttelod, Sabrina Alberti, Nadja Boni, Jessie Nater
Méthodes d'enseignement et d'apprentissage	<ul style="list-style-type: none">➤ Enseignement théorique➤ Exercices pratiques : mises en situation, jeux de rôles➤ Journée expérientielle extra-muros de gestion personnelle du stress➤ Rédaction d'un rapport d'auto-observation relatif à la journée de mise sous stress➤ Rédaction d'un rapport d'intervention (canevas RNAPU) relatif à une mise en situation lors de la journée d'évaluation
Durée et étendue	8 journées de formation (72 unités) + rédaction de rapports (5 unités)
Contrôle des progrès / Évaluation	<ul style="list-style-type: none">➤ Évaluation des mises en situation➤ Évaluation des rapports

Module 2 : Psychologie d'urgence : formation aux interventions post-immédiates

Contenus de la formation	<p><u>Psychotraumatologie et interventions post-immédiates en individuel</u></p> <ul style="list-style-type: none">- rappel et approfondissement de la psychotraumatologie- historique de l'intervention post-immédiate (débriefing de Mitchell adapté, approche psychanalytique, Somatic Experiencing®, SAFER, ...)- indication à l'intervention post-immédiate d'urgence, choix du setting et de l'outil- philosophie et éthique d'intervention- présentation des étapes du debriefing psychologique comme modèle structurant l'intervention- pratique de l'intervention post-immédiate en individuel.
--------------------------	---

Les personnes en formation organisent au minimum 2 séances de travail, filmées, en petits groupes durant l'intersession pour entraîner les séquences pratiques avant le jour 4.

Travail personnel réflexif et auto-protection

- Identification de ses propres outils d'auto-protection
- Expérimentation de différents outils psycho-corporels
- Travail sur des événements critiques vécus personnellement
- Travail sur sa relation avec la mort.

Interventions post-immédiates en groupe

- pratique de l'entretien structuré de groupe
- indication et analyse de la demande
- co-animation et gestion du cadre lorsqu'il y a plusieurs intervenant-e-s et plusieurs impliqué-e-s (adultes, enfants, groupes autres).

Évaluation de la maîtrise de l'intervention post-immédiate

- réalisation d'une intervention post-immédiate filmée
- présentation de l'intervention post-immédiate, avec un extrait de l'entretien filmé permettant de démontrer la maîtrise de l'outil. Chaque participant-e présentera son travail avec un regard critique et constructif et bénéficiera des feedbacks du groupe.
- rédaction d'un rapport d'intervention.

L'ensemble de ce travail implique une dizaine d'heures environ de préparation.

Clôture du cursus en psychologie d'urgence

Reprise des éléments acquis lors des deux modules et intégration.

Objectifs didactiques	<p>Ce module développe chez les personnes en formation leurs compétences à mener des entretiens structurés dans le cadre d'interventions immédiates et post-immédiates. L'événement traumatique est généralement vécu par les personnes victimes comme une effraction psychique génératrice de chaos et de confusion sur les plans bio-psycho-sociaux. Les interventions structurées visent à en atténuer les répercussions psychiques et accélérer le processus naturel de normalisation en activant les ressources existantes chez les personnes impliquées, en remettant de l'ordre dans une séquence chaotique aux différents niveaux de fonctionnement de la personne.</p> <p>Pouvoir faire référence à un canevas d'intervention structuré que ce soit dans l'intervention immédiate ou post-immédiate permet à l'intervenant-e de ne pas se faire absorber par la logique de désorganisation qui caractérise un événement traumatique.</p> <p>Au terme de ce Module 2, les personnes en formation seront en mesure :</p> <ul style="list-style-type: none">- d'effectuer des interventions post-immédiates avec des personnes ayant vécu des événements traumatiques ponctuels ;- d'appliquer les méthodes d'auto-protection indispensables ;- de rédiger des rapports d'intervention (à l'intention des responsables des Careteam).
Formateurs-trices	Laurence de Vargas Oddo, Thérèse Cuttelod, Sabrina Alberti, Nadja Boni, Jessie Nater
Méthodes d'enseignement et d'apprentissage	<ul style="list-style-type: none">➤ Enseignement théorique➤ Exercices pratiques et travail expérientiel➤ Travail en sous-groupe➤ Présentation d'une intervention post-immédiate, avec extrait filmé➤ Rédaction d'un rapport d'intervention (canevas RNAPU) relatif à une mise en situation lors de la journée d'évaluation
Durée et étendue	7 journées de formation (63u) Travail en sous-groupes + rédaction rapport d'intervention (20 unités)
Contrôle des progrès / Évaluation	<ul style="list-style-type: none">➤ Évaluation de la présentation d'une intervention post-immédiate, démontrant la maîtrise de l'outil➤ Évaluation d'un rapport d'intervention

5. Pratique professionnelle

Après avoir effectué le Module 1, les personnes en formation se familiarisent avec le fonctionnement des services d'urgence (policiers, pompiers, ambulanciers, centrale d'appel, secouristes,...) en suivant ces professionnel·le·s dans leur travail durant minimum 2 jours. Elles peuvent ainsi observer le travail quotidien de ces professionnel·le·s et expérimenter la gestion d'événements tels que les accidents et la nécessaire interaction entre différentes professions et institutions actives dans l'intervention d'urgence.

Un rapport d'auto-évaluation structuré selon un schéma prédéfini est demandé, ainsi qu'une attestation de stage.

Les personnes en formation ont la possibilité de participer à un exercice catastrophe, avec d'autres catégories de professionnel·le·s, ce qui a pour objectif de leur permettre d'expérimenter l'organisation propre aux événements d'envergure. Les exercices catastrophes offrent la possibilité de se familiariser avec les diverses forces d'intervention et de s'intégrer dans un dispositif hiérarchisé.

La durée est généralement d'une journée. Un rapport d'auto-évaluation structuré selon un schéma prédéfini sera demandé, ainsi qu'une attestation de participation.

Les personnes en formation auront ensuite la possibilité de participer à des interventions, au sein d'un careteam ou dans le cadre de leur emploi en tant que psychologue.

Les exigences relatives à la pratique professionnelle sont précisées dans le Règlement d'études.

6. Supervision

Au terme de leur cursus, les personnes en formation doivent justifier de 6 unités de supervision individuelle et 4 unités de supervision en groupe. La supervision porte sur les interventions psychologiques d'urgence immédiates et post-immédiates effectuées. En particulier, 4 interventions – qui font l'objet d'un rapport soumis pour l'examen final – devront être abordées en supervision individuelle. Parmi ces 4 rapports, au moins un doit porter sur une intervention immédiate.

Les exigences relatives à la supervision sont précisées dans le Règlement d'études.